



... Au fil du Mérard,

La vie à Nancras ...

Bulletin municipal

Juillet 2023

LE MOT DU MAIRE

Nancrassiennes, Nancrassiens, chers amis,

Comme chaque année à pareille époque, l'occasion m'est donnée par l'intermédiaire de cet éditorial, de vous adresser un petit mot pour célébrer l'arrivée de l'été dans notre belle commune.

Nos agents techniques ont travaillé dur pour rendre notre commune belle et accueillante, cette année. Le printemps chaud et relativement pluvieux combiné à l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires a provoqué une pousse d'herbe abondante. De plus, les travaux d'embellissement de la salle de la Sellerie se sont poursuivis.

Nous avons également réalisé un renforcement de chaussée sur la rue du Parc avec une finition à l'enrobé. À ce jour, ne reste plus qu'à effectuer les marquages au sol afin de matérialiser 27 places de parking supplémentaires. Dans les jours à venir, des travaux de maçonnerie seront également entrepris dans les bâtiments du Parc de la Mairie. Enfin, un autre chantier d'importance va nous mobiliser durant tout l'été, puisque nous devons remplacer les ouvertures du couloir de l'école afin d'améliorer les qualités thermiques du bâtiment et gagner en sérénité en cas d'intrusion dans l'enceinte de l'établissement. Cette opération permettra également d'agrandir deux classes en supprimant un couloir.

Nous organisons dans les semaines et mois à venir plusieurs évènements à savoir :

- Le 29 juillet, notre traditionnel repas champêtre d'été.
- Le 2 septembre, un marché fermier avec repas à prendre sur place pour ceux qui le désireront.
- Le 7 octobre auront lieu les visites romanes organisées par le Pays de Saintonge Romane. Cet après-midi sera consacré à la découverte de la Chapelle de Balanzac puis se prolongera par l'Eglise de Nancras et de certaines maisons historiques de notre village.

Le dynamisme de notre commune se reflète dans l'implication active des Nancrassiens. Nous avons la chance de compter parmi nous des bénévoles très actifs qui se mobilisent pour rendre notre commune plus belle, plus solidaire et plus conviviale. Je tiens à les remercier pour leur engagement et pour le temps précieux qu'ils consacrent à nos projets communs. Je n'oublie pas non plus d'y associer vos élus pour leur dévouement et leur volonté d'oeuvrer pour le bien commun. Je suis convaincu que l'été sera une saison riche en évènements et en rencontres pour la communauté de Nancras.

J'espère que vous pourrez vous joindre à nous pour profiter de toutes les activités que nous avons prévues. En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un été merveilleux, chaleureux et rempli de joies simples.

Bien à vous,

Votre Maire, David RAFFE

Mairie de Nancras : 20 rue de l'Aunis

Telephone : 05 46 94 70 75

Courriel : mairie@nancras.fr

Site internet : www.nancras.fr

Ouverture au public :

lundi de 13h30 à 18h30

mardi de 14h00 à 18h00

mercredi de 09h00 à 12h30

vendredi de 13h30 à 18h00

LE CONSEIL MUNICIPAL : les points principaux

Le compte rendu détaillé des conseils municipaux ainsi que les délibérations sont sur le site internet www.nancras.fr à la rubrique « La mairie » et disponible à l'examen en mairie.

Conseil municipal du 13/04/2023

Affectation du résultat 2022- budget annexe locaux commerciaux

Compte tenu des résultats de l'exercice, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter au budget annexe Locaux commerciaux les résultats comme suit :

- Report en section de fonctionnement (002 en recettes) : 18 277,36€
- Report en section d'investissement (001 en recettes) : 1 671,70€

Vote du budget primitif 2023- budget annexe locaux commerciaux

Monsieur le Maire présente en détail le projet de budget primitif 2023 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 27 797,09€ et en section d'investissement à 171 671,70€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif 2023 du budget annexe Locaux Commerciaux.

Affectation du résultat 2022- budget principal

Compte tenu des résultats de l'exercice, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter au budget principal les résultats comme suit :

- Report en section de fonctionnement (002 en recettes) : 582 069,85€
- Report en section d'investissement (001 en dépenses) : 27 715,80€
- Affectation en réserves (recettes d'investissement, article 1068) : 89 712,51€

Vote du taux des impôts locaux

Mr le Maire fait savoir que traditionnellement les taux des impôts locaux sont augmentés de 1 % chaque année. La commission des finances s'est réunie et propose une augmentation des taux de 1 % de la taxe foncière bâtie, de la taxe foncière non bâtie et de la taxe d'habitation qui ne concerne que les résidences secondaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2023 de la manière suivante:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,12% (39,72% en 2022)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52,30% (51,78% en 2022)
- Taxe d'habitation : 9,35 %

Vote du budget primitif 2023-budget principal

Monsieur le Maire présente en détail le projet de budget primitif 2023 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 079 072,43€ et en section d'investissement à 334 572,59€.

Monsieur le Maire résume en disant avoir prévu une hausse des dépenses de fonctionnement suite à la hausse du prix des matières premières.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, vote le budget primitif 2023 du budget principal.

Attribution de subventions aux associations

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser des subventions de la manière suivante :

- Institut Bergonie : 50,00 €
- ADMR : 50,00 €
- Saujon solidarité : 280 €
- Anciens combattants saintais : 50€
- Association des conciliateurs de justice de la Cour d'Appel de Poitiers : 50€

Répartition du budget « fournitures scolaires » sur les Communes du RPI Balanzac

D'un commun accord avec les autres Communes, la répartition des dépenses de fournitures scolaires est la suivante :

43 enfants de la Commune de NANCRAAS sont scolarisés dans une école du RPI.

Le principe de reversement est le suivant :

- 605€ seront versés à la Commune de BALANZAC
- 660 € seront versés à la Commune de SABLONCEAUX

En contrepartie, la Commune de NANCRAAS recevra pour les enfants scolarisés dans la Commune :

- 880€ de la Commune de BALANZAC
- 1 595 € de la Commune de SABLONCEAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de cette répartition.

QUESTIONS DIVERSES

- Une réunion a lieu vendredi 14 avril avec un écrivain qui a pour projet de faire un livre sur la Commune de Nancras.
- La commission « animations » se réunira vendredi 14 avril pour l'organisation du prochain repas champêtre

- l'inauguration des terrains de pétanques a eu lieu lundi 10 avril. Une convention devra être établie entre la mairie et l'association de boulistes concernant la mise à disposition des terrains.
- les fouilles archéologiques menées par l'INRAP sur la zone d'activité sont terminées. Aucun vestige archéologique intéressant n'a été découvert.

Conseil municipal du 05/06/2023

Création de poste : adjoint technique 2eme classe 26h/35

Mme PROTEAU travaille au restaurant scolaire depuis septembre 2021. Elle est actuellement en contrat avec le Centre de Gestion de la Charente-Maritime. Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (26h/35) au 01er septembre 2023.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la création de poste.

Création de poste : adjoint technique 2eme classe temps complet

M LEFEBVRE est en contrat aidé depuis février 2022. Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à la fin de son contrat, le 14 août 2023.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la création de poste.

Création de poste : contrat PEC 21h/35

Monsieur le Maire fait savoir que le contrat de Mme LOQUET se termine au 30 juin 2023. Monsieur le Maire propose la création d'un contrat aidé de 21 heures annualisées à partir du 04 septembre. Une annonce auprès de Pôle Emploi sera faite.

Fixation des tarifs du repas champêtre du 29 juillet 2023

La date du repas champêtre organisé annuellement par la Commune est fixée au samedi 29 juillet.

Mme MONTUS Adeline présente l'affiche du repas qu'elle a élaboré. Celle-ci est validée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal propose de fixer le prix du repas adulte à 25€. Le prix enfant (de 4 à 12 ans) demeure inchangé soit 10€. Le repas est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans

Remboursement de frais à un élu

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la règle pour les achats de la collectivité est le paiement par mandat administratif. A titre exceptionnel, il peut arriver qu'un élu fasse l'avance des frais.

Monsieur le Maire présente la facture du centre Leclerc d'un montant de 90€ TTC pour la réservation d'une remorque frigorifique pour le repas champêtre. Cette facture a été réglée par Monsieur GRANDE Gilles, 3ème adjoint.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de rembourser les frais engagés par Monsieur GRANDE Gilles, d'un montant de 90€ TTC.

Organisation d'un marché fermier le 02 septembre 2023

Un marché fermier festif est organisé sur la Commune le samedi 02 septembre, en partenariat avec la Chambre de l'Agriculture. Il s'agit d'un repas que chaque convive compose en allant de stand en stand. Il y aura une dizaine de commerçants-producteurs locaux. Le repas sera accompagné d'une ambiance musicale avec l'orchestre Les Coquelicots. La CDC Cœur de Saintonge et le Pays de Saintonge Romane participe financièrement à l'organisation de cette journée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'organisation d'un marché fermier festif sur la Commune et de signer une convention avec la chambre de l'Agriculture.

Demande d'une aide départementale au titre de la voirie communale accidentogène

Le Syndicat Départemental de la Voirie présente un devis de 2670€ HT soit 3204€ TTC pour effectuer du point à temps automatique sur certaines voies de la Commune.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département au titre de la voirie communale accidentogène.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de solliciter l'aide départementale pour les travaux réalisés sur la voirie communale accidentogène.

Décision modificative n°1 budget principal

Monsieur le Maire propose d'augmenter de 3000€ les crédits ouverts pour la construction du mur dans l'atelier suite aux devis du maçon et de l'enduseur.

Il est également noté dans cette décision modificative l'installation d'un WC enfant dans la salle de la Sellerie pour un montant de 829,80€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 du budget principal

Contrat de proximité entre le Département et la Collectivité 2022-2026

Monsieur le Maire présente le contrat de proximité proposé par le Département. Celui-ci a été élaboré à l'échelle de la CDC Cœur de Saintonge. Celui-ci a pour objectif de renforcer le partenariat entre les Communes et les EPCI. Cela permet au Département d'élaborer un plan d'investissement pluriannuel.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le contrat de proximité du territoire Cœur de Saintonge et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Deux demandes de subvention du collège André Albert de Saujon

Monsieur le Maire présente deux demandes de subvention faites par le Collège André Albert de Saujon. (un voyage à Lyon et l'autre en Dordogne). Un élève habitant à Nancras est concerné dans chaque projet.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 25€ par enfant nancrassien concerné soit 25€ par projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Il a été voté, en comité syndical du SIVOS, le renouvellement du bail de location du site périscolaire de Nancras pour une durée d'un an à compter du 22 juillet 2023, situé 18 rue de l'Aunis. Le montant du loyer sera le même, soit 450€. A l'unanimité, le Conseil accepte le renouvellement du bail pour une durée d'un an.

- La dernière augmentation du repas de cantine remonte au 1er janvier 2021. une révision du tarif sera à prévoir au 01er janvier 2024.

- Messieurs le Maire et Lionel DURAND se sont rendus à la boucherie, local dont la Commune est à présent propriétaire afin d'obtenir un devis pour la rénovation de la toiture.

Il faudra remplacer des plaques translucides qui servent de velux actuellement. Un devis pour la mise aux normes électriques sera à faire également.

- Monsieur Yves BESSON en collaboration avec un écrivain sur Corme Royal rédige un livre sur Nancras. Il a pris contact avec un éditeur qui se propose de l'éditer sous condition que la Mairie achète 50 livres à 23€. A l'unanimité, le Conseil Municipal refuse la proposition d'acheter 50 livres.

- Madame MERLAUD Sonia signale qu'il y a un arbre mort à enlever dans le lotissement Le Pommier Rouge.

- Il est signalé un trou dans le grillage entre le Chemin des Pierrières et le parc de la Mairie.

- Le trottoir rue d'Oléron, côté impair, se soulève quand il fait chaud.

- La bande de goudron faite sur la rue de l'Aunis se délite

INFORMATIONS COMMUNALES :

AGENDA D'ÉTÉ

22 juillet : brocante

29 juillet : Repas champêtre

2 septembre : Marché fermier

10 septembre : Sardinade

NOUVEAU SITE INTERNET



Depuis le 23 juin, vous avez pu découvrir le nouveau site de la mairie.

Le site précédent, créé en 2014, était devenu obsolète tant d'un point de vue technique que de cybersécurité. Il était donc nécessaire de migrer vers une solution plus adaptée.

Afin de ne pas perturber trop vos habitudes de navigation, il n'y a que peu de changement au niveau du menu. Celui-ci, de bandeau vertical à gauche, passe en bandeau horizontal en haut de page.

Bonne navigation !



*le piéton
de
Nancras*

Le piéton se sent pensif en ce mois de juillet.

Les déchets de la nature disparaissent dans le sol au fil des ans, mais les débris de l'homme sont plus permanents.

Arrêtons de penser que nous vivons sur cette planète comme si nous en avions une de rechange.

Respectons la nature et arrêtons de jeter nos déchets n'importe où !

**RETROUVEZ TOUTES LES INFOS
DE LA COMMUNE
EN TEMPS RÉEL SUR :**

***www.nancras.fr &
PanneauPocket***



Nouveau à Nancras

Chaque vendredi et dimanche matin, place de l'église, Jérémy Oger vous propose huîtres, moules, coquillages et plats cuisinés.

Travaux communaux

Afin d'améliorer votre vie quotidienne et le patrimoine bâti de la commune, de nombreux travaux sont en cours :

- L'aménagement de la rue du parc avec un parking destiné aux usagers de l'école et de la salle des fêtes. Le marquage du parking aura lieu très prochainement.
- La réhabilitation des petits chais du parc de la mairie, dont l'un destiné à accueillir les chiens égarés avant leur transfert à la SPA
- La réalisation de sanitaires et d'un local de rangement dans la grande salle du parc.
- Le changement des portes et fenêtres du couloir de l'école pour une meilleure isolation et agrandissement de deux salles de classe.
- La réfection de la rue de l'Aunis est prévue pour 2024.



Achat de la boucherie

Pour la qualité de vie des nancrassiens, la mairie a à cœur de maintenir les commerces existants.

Suite à la mise en vente du bâtiment de la boucherie, la mairie s'est portée acquéreuse pour assurer la pérennité du local commercial.



Cet achat a, par ailleurs, permis la viabilisation et la vente de parcelles, appartenant à la commune, situées derrière la boucherie

Le département a subventionné cette opération à hauteur de 45.000 € et participera prochainement aux travaux de rénovation nécessaires (toiture).

COMPOSTEURS

Pour inciter au tri et réduire les déchets, les ordures ménagères sont collectées en bac une semaine sur deux et les emballages chaque semaine en sac jaune.

Il reste encore 30% de biodéchets non triés qui peuvent être compostés et rendus à la terre. Vous pouvez alléger votre poubelle et vous équipez gratuitement d'un composteur disponible en mairie.

Un seul composteur distribué par foyer, sur présentation d'un justificatif de domicile.



Crottes de chien sur les trottoirs, dépôts sauvages autour des containers à verre et à papier, poubelles non rangées en dehors de heures de ramassage, etc ...

Personne ne souhaite souiller ses chaussures en marchant, se frayer un passage entre les poubelles, voir s'accumuler des immondices aux abords de sa maison.

Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de chacun.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Peu de monde pour cette cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, en raison sans doute du pont de trois jours cette année et du beau temps.

Quelques enfants de l'école étaient néanmoins présents. Ils ont assuré avec brio la lecture de la lettre de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et le chant de l'hymne national.

À l'issue de la cérémonie, le traditionnel apéritif d'honneur a rassemblé les nancrassiens présents, heureux de se retrouver pour l'occasion.



Le 2 juin, la traditionnelle fête des voisins, organisée par le Foyer rural, a rassemblé un peu moins de monde cette année mais n'en a pas moins été très appréciée par les participants.

Occasion de retrouver des connaissances du village, de rencontrer d'autres nancrassiens, cette fête rassemble chaque année jeunes et moins jeunes, dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.

La soirée s'est terminée par un quizz « Culture générale » dans un bel esprit de compétition.

L'équipe gagnante a été départagée par un petit quizz musical et la gagnante a remporté un magnifique sac de plage fait maison.

Merci à Viviane et Dominique pour leur talent d'animateurs.



À l'année prochaine !

RÉALISATION D'UNE FRESQUE À L'ÉCOLE

Début juin les élèves de l'école se sont lancés dans un grand projet.

Après avoir découvert le sentier des arts de Médis au mois d'octobre, une idée folle est née ; et si on faisait un « graph » à l'école ?

Avec l'aide de Rémy dit Vaks Eclips, artiste grapheur, le projet a vu le jour.



Novembre première étape : validation du thème : les valeurs de la République, et choix de l'avant-projet.
Le mois de juin tant attendu est vite arrivé.

Après avoir tracé des dessins, emojis et autres symboles incompréhensibles pour les novices que nous sommes, le dessin final prend forme. Les mains, le coq, la Marianne prennent vie sous nos yeux.

Les élèves ont tous pu s'initier à la peinture à l'aérosol et ont tous mis leur touche sur les murs de l'école.
Il aura fallu une semaine entière pour que notre fresque soit terminée. Le résultat est à la hauteur de l'investissement des élèves, et ils peuvent tous être fiers d'eux.

Une trace du passage de chacun dans notre école...



Lucie Deruette, directrice de l'école de Nancras

LA FÊTE DES ÉCOLES



Cette année, c'est dans le parc de la mairie de Nancras qu'a eu lieu la fête des écoles du RPI (Balanzac - Nancras - Sablonceaux)

Si la kermesse organisée par l'association des parents d'élèves « Les petites mains » a pu se dérouler sous un ciel bien gris certes mais sans pluie, il n'en a malheureusement pas été de même pour le spectacle des écoles.

Un vilain crachin s'est invité dès le début de la représentation mais n'a cependant pas empêché les enfants, bravant stoïquement le froid et l'humidité, de réussir avec brio leurs chorégraphies.

L'école de Sablonceaux a présenté ses souvenirs d'une journée en classe de neige. Celle de Balanzac avait pris pour thème « l'été et la plage » et les « grands » de Nancras ont invités les spectateurs à un tour du monde.

Après le spectacle, ce fut la traditionnelle remise de livres aux élèves de CM2 en présence des maires et adjoints des trois communes.

Et enfin, et toujours sous la pluie, les mairies ont offert l'apéritif avant le repas réalisé par « Les petites mains ».



Un grand bravo à tous ceux qui ont permis la réussite de ce moment de fête malgré les aléas du temps.

LA BIBLIOTHÈQUE

Si les lecteurs adultes sont encore peu nombreux, la bibliothèque a connu une belle fréquentation des plus jeunes chaque vendredi avec la venue des écoles et de la garderie.

Cet été, ce sont les enfants de la Tribu de Nava qui viendront profiter des nombreux livres, BD, manga et documentaires de l'espace « jeunes ».

La bibliothèque sera fermée au public du jeudi 13 juillet au jeudi 24 août inclus. N'hésitez pas à venir faire vos provisions de lecture !

ENFANCE

La Tribu de Nava



Accueil de Loisirs enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires



« L'éco Citoyen'été »

Entre le 10 juillet et le 11 août, la Tribu de Nava accueillera les enfants de 3 à 12 ans pour des vacances entre copains pendant lesquelles ils joueront et feront des découvertes sur le thème de la nature.

De nombreuses activités leurs seront proposées dont : une sortie en forêt, une chasse aux trésors, une sortie au Château des énigmes, des ateliers cuisine, des jeux d'eau, des matinées bibliothèque, une réalisation de mangeoire pour les oiseaux, etc ...

La Tribu de Nava – 18 Rue de l'Aunis – 17600 NANCRAIS – 07 64 21 29 71
latribudenava@gmail.com - Facebook : [Latribu Denava](#)

JEUNESSE

La Boussole des Jeunes est une plateforme numérique nationale et gratuite qui se déploie localement, au plus près des besoins des jeunes.

L'Info Jeunes de La Rochelle est l'association animatrice du dispositif en Charente-Maritime.

POURQUOI UTILISER LA BOUSSOLE DES JEUNES ?

- Trouver des réponses à ses questions
- Être mis en relation avec des professionnels à proximité de chez soi
- Trouver des informations sur ses droits et les personnes qui peuvent aider/accompagner
- Avoir accès à des informations et des services regroupant plusieurs thématiques du quotidien sur un même site Internet : « Santé et bien-être », « Logement », « Emploi » et « Formation »

<https://boussole.jeunes.gouv.fr/>

CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE EN RUPTURE



Vous êtes jeune (16/25 ans), vous n'êtes ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé, ni accompagné par une structure d'insertion, l'équipe du **Logis** est à votre écoute pour :

- **Comprendre vos obstacles et trouver des solutions** : mobilité, logement, hébergement, santé, gestion de vos papiers, de votre budget ...
- **Vous permettre de vous remettre en action** pour reconnaître vos talents en vous investissant sur des activités choisies, dans un environnement convivial

Vous bénéficierez d'une équipe compétente dans le respect des informations que vous nous confierez.

CONTACT & INFOS :

Michaël ZETER - Le Logis - 10 rue Roger Griffon - 17100 SAINTES
07 89 81 68 68 - 05 46 93 85 85 - michael.zeter@le-logis.org



La Mission Locale de la Saintonge accompagne dans leur parcours d'insertion sociale et/ou professionnel les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La Mission Locale accueille, écoute, informe et conseille les jeunes dans leurs démarches de recherche d'un emploi, d'une formation, d'une aide dans la vie quotidienne.



INFORMATIONS GÉNÉRALES :



Parrainage 17 est une association reconnue d'intérêt général – agréée jeunesse éducation populaire - œuvrant et intervenant sur tout le département de la Charente-Maritime.

Son but, aider les enfants via le parrainage de proximité. Le parrainage de proximité, c'est une relation privilégiée qui se construit pas à pas entre un enfant (filleul) et un adulte (parrain), au travers de moments partagés. Il s'inscrit dans une démarche de bénévolat, de solidarité mais surtout de prévenance et de protection de l'enfant.

Ce dispositif répond aux familles souvent dispersées, parfois isolées. Il permet aux filleuls d'avoir un ou des adultes de référence pour l'aider à grandir, à s'épanouir et à se construire en dehors de son contexte de vie habituelle. C'est une ouverture vers de nouvelles expériences de vie. Un réel soutien à la parentalité.

L'association prend le temps d'informer, de comprendre la demande des parents, des enfants, des jeunes, des parrains et marraines. Elle valide et organise la mise en relation et formalise les modalités et le rythme des rencontres. Elle assure un accompagnement au moyen de contacts réguliers et personnalisés tout au long du parrainage.

Parrainage 17

21 avenue du champ de Mars, 17000 La Rochelle
06 87 65 83 16 - contact@parrainage17.org

<https://parrainage17.org/>  

CONNAISSEZ-VOUS LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL ?

Être assistant familial, c'est accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 21 ans, fragilisés par la vie et temporairement séparés de leur famille. C'est un métier essentiel, au service de ces mineurs ou jeunes majeurs, pour les accompagner, les aider à grandir, à se construire. Il requiert une grande disponibilité et une forte implication personnelle.

Ce métier vous intéresse ?

Le Département de la Charente-Maritime vous accompagne à chaque étape de votre parcours : agrément, recrutement, formation et soutien professionnel.



INFOS : defpmi.asfam@charente-martime.fr
charente-maritime.fr
Rubrique parents / petite enfance



Amicale des donneurs de sang bénévoles de la côte de Beauté

POUR FAIRE UN DON DE SANG, IL FAUT :
Être âgé de 18 à 71 ans (moins un jour), peser au moins 50 kg, se munir d'une carte d'identité et prendre RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

CALENDRIER DES COLLECTES

3ème trimestre 2023

19 juillet	St GEORGES DE D.	9h à 13h
20 juillet	ROYAN	8h à 12h30
3 août	ROYAN	8h à 12h30
10 août	St GEORGES DE D.	9h à 13 h
17 août	ROYAN	8h à 12h30
29 août	SAUJON	8h à 12h30
21 septembre	ROYAN	8h à 12h30
27 septembre	BREUILLET	15h à 19h
19 octobre	ROYAN	8h à 12h30

ROYAN LES ISSAMBRES

Maison de Retraite 12 Rue Paul Doumer

ST GEORGES DE DIDONNE

Relais de la Côte de Beauté 136 Bd de la Côte de B.

ROYAN

Gymnase Pelletan 14 Rue de Sion

BREUILLET

Salle multiculturelle Impasse des Bleuets

SAUJON

La Salicorne 1 route de l'illate 17600 Saujon

Pour Royan et St Georges de Didonne, cet été, il n'est pas nécessaire de prendre RDV

Pour des renseignements supplémentaires, appelez l'EFS, site de SAINTES : 05 46 93 53 44



Banque Alimentaire

Distribution des produits de la Banque Alimentaire de Charente Maritime, assurée par l'association « **Saujon Solidarité** » pour le canton de Saujon
Local : 2 bis rue du Château d'Eau à **SAUJON**

CALENDRIER :

Jeudi 13 juillet

les vendredis :

28 juillet - 11 et 25 août - 8 et 22 septembre - 6 octobre

Horaires d'ouverture : 15h à 18h

Les personnes venant pour la première fois doivent au préalable se présenter à la Mairie de leur lieu de résidence.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

**CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES**

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOIETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX

- Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer
- Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture
- Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et **prévoir un extincteur** à portée de main
- Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation.**

feux-foret.gouv.fr

CET ÉTÉ, ÉCONOMISONS L'EAU

À l'intérieur

- Réutilisez l'eau de cuisson pour dégraisser vos plats... et l'eau de lavage de vos aliments pour arroser.
- Lavez la vaisselle et le linge en machine en mode Eco.
- Ne laissez pas couler l'eau, remplissez un bac pour laver la vaisselle à la main.

PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE

Cet été soyez vigilant

www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/

À l'extérieur

LAVAGE :

- Ne lavez pas votre voiture chez vous, utilisez des stations avec recyclage.
- Lavez votre voiture sans utiliser d'eau.

PISCINE :

- Ne videz pas votre piscine complètement, ajustez le volume avant la période chaude, avec de l'eau de pluie si possible.
- Bâchez vos piscines et/ou spa pour limiter considérablement l'évaporation de l'eau.

ARROSAGE :

- Limitez les plantations nouvelles nécessitant de l'eau.
- Mettez du paillage sur les massifs et le potager pour le conserver.
- Mettez en place un système de goutte à goutte.
- Stockez l'eau de pluie et utilisez là pour l'arrosage.
- N'arrosez pas les pelouses.
- Arrosez la nuit.

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES **JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE ET VIDE LES COUPELLES** **JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS** **JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES** **JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE**

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

5 mm (très petit !)

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir...

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

TITRES D'IDENTITÉ



Pour créer ou renouveler vos cartes d'identité ou passeports, gagnez du temps en faisant votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) <https://ants.gouv.fr/>

Une fois la pré-demande enregistrée, vous pourrez prendre RDV dans une des mairies habilitées soit en ligne (sur leur site internet ou celui de l'ANTS) soit par téléphone.

Autour de Nancras, les mairies habilitées sont celles de :

- Pont l'Abbé d'Arnoult : **05 46 97 94 71 ***
- Saint Porchaire : **05 46 73 42 68 ***
- Corme-Royal : **05 46 74 90 90**
- Saujon : **05 46 02 80 07**

* Accueil téléphonique uniquement, du lundi au vendredi de 9h00 à 9h30 et de 13h30 à 14h00

VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Vous avez des difficultés pour effectuer vos démarches en ligne, soit que vous soyez mal à l'aise avec le numérique ou sans connexion internet ni ordinateur.

France Services peut vous aider à l'utilisation des services en ligne et vous accompagner dans vos démarches administratives.



CENTRE PAUL CHÉNEREAU

34 rue Nationale, 17250 SAINT-PORCHAIRE
05.46.73.19.90
franceservices@coeurdesaintonge.fr

Ouvert au public: le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 / de 14h à 17h

VIE ASSOCIATIVE



ÉLOÏSES DE NANCRAS

Le planning estival d'Éloïses de Nancras est déjà bien chargé.

Ce mois de juin a commencé à Rochefort pour les 100 ans de la mort de Pierre Loti, le 10.



Le jour suivant, le 11 juin, nous participions à la cavalcade de Bourcefranc. Le mardi 13, nous donnions un petit coup de main à nos amis, les Déjhouqués de l'île d'Oléron dans un village vacances et, le 18 juin, nous étions à la maison de retraite de Fontcouverte.

Nous festifités se sont poursuivies à La Roque De Thau pour la fête du petit port le 24 juin.

Nous serons heureux de vous retrouver dans les environs tout au long de l'été, en particulier à Sainte Gemme pour le 5 août et le 14 juillet à Balanzac.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 10 septembre, pour notre Sardinaade dans le parc de la mairie de Nancras. À bientôt à tous

N'hésitez pas à joindre Natacha au 06. 68.71.94.90. N'hésitez pas à suivre nos aventures sur le Facebook d'Éloïses de Nancras.

NANCRAS SARDINADE
2ÈME ÉDITION
Dimanche 10 Septembre
Parc de la mairie
12H

8€ ENFANT
16€ ADULTE

Suivi d'animation musicale
Enfants : charcuterie - saucisses - chips - tartes - jus de fruit
Adultes : cocktails Éloïses - charcuterie - sardines - pommes de terre - fromage - tartes
(BOISSON NON COMPRISÉES)

Réservation et renseignements au 06 68 71 94 90 ou eloisesdenancras@gmail.com
Paiement à la réservation - date limite le 7 septembre

PENSEZ A APPORTER VOS COUVERTS!!!

NANCRAS

Stade Municipal

17600

BROCANTE & Vide grenier

Le 22 Juillet 2023

3€/ mètre



Amicale Pétanque Nancrassienne

Bonjour à toutes et tous,

Le club de pétanque suit son cours, avec une petite dizaine de concours depuis Mars.

Ceux-ci ont accueilli une trentaine d'équipes en moyenne et se sont bien déroulés avec de belles équipes du secteur royan-nais, saintais et rochefortais.

Notre équipe vétérans a terminé son championnat des clubs et termine première de sa poule qui offre l'accession en troisième division la saison prochaine.

Le club continue d'ouvrir ses portes les mardis, jeudis et samedis à partir de 14 h, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux via **facebook**, compte **amicale pétanque nancrassienne**, où paraissent les dates de concours.

Le club organise un vide grenier le samedi 22 Juillet, qui se déroulera au stade boulodrome municipal
Et le prix du mètre est à 3 euros. Vous pouvez déjà réserver auprès de notre secrétaire :

Mr FOURNEAU Patrick au **06-75-55-96-34**.

LE FOYER RURAL



La saison se termine ... Et notre trentaine d'adhérents a déjà hâte d'être en septembre ...

Après la fête des voisins organisée par le Foyer rural le 2 juin, c'est un pique-nique qui a clôturé les séances de gym le 26 juin, et un barbecue qui a rassemblé les marcheurs le 3 juillet.

Ces moments conviviaux « tisseurs de liens » sont importants dans une association et confortent le plaisir de se retrouver chaque semaine pour les activités.

L'activité randonnée se poursuivra durant l'été à un rythme tenant compte des conditions climatiques et des disponibilités des uns et des autres. Des randos à la journée sont prévues comme celle qui nous a rassemblés en mai dans le marais de Brouage.

RDV en septembre pour une rentrée sportive avec, comme l'an passé, la gym douce, la gym d'entretien, le yoga et la marche.

Nous vous proposerons aussi des après-midi « jeux de société » et des stages de couture « sacs et pochettes »



Si vous voulez créer de nouvelles activités, sportives ou culturelles, n'hésitez pas à nous en faire part.

LE FOYER RURAL VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ !

Contact : Christine au 05 46 94 16 81



LE COMITÉ DE RÉDACTION

*Christine ENTEM, Amandine BRUNET,
Adeline MONTUS, Sonia MERLAUD,
Gaëlle LAURENT*